



Le Mans (72)

**EXPÉDITION**

## **PROCÈS-VERBAL DE DESCRIPTION**

**L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS  
LE JEUDI VINGT-DEUX JUIN**

**A 08H45**

### **A LA REQUETE DE :**

L'Agence de gestion et de recouvrement des avoirs saisis et confisqués (AGRASC), Établissement public national à caractère administratif, sous le numéro SIRET 13001444200029, ayant son siège social 98 – 102 Rue de Richelieu 75002 PARIS, prise en la personne de son représentant légal en exercice, et agissant aux présentes en la personne de \_\_\_\_\_, agent du Département Immobilier de l'AGRASC.

### **Laquelle m'a préalablement exposé :**

Que suite à un arrêt de la Cour d'appel d'ANGERS daté du 28 mars 2023 à l'encontre de la \_\_\_\_\_ et à ce jour définitif en vertu d'un certificat de non pourvoi daté du 10 mai 2023, l'État est devenu propriétaire sur la Commune de LE MANS (72000), d'un lot composé de cinq studios sis 46 rue de l'Ormeau 72000 LE MANS, cadastrée lieudit 105 rue de la Mariette 72000 LE MANS section DM n° 284 lots 1, 10, 11, 12, 13, 14, 16, 17.

Dans ce cadre, et en application des dispositions de l'article 707-1 du Code de Procédure Pénale, la requérante est chargée de l'exécution de cette décision et doit donc procéder à la vente de ce bien immobilier appartenant précédemment à la \_\_\_\_\_ dans les meilleurs délais.

Afin d'assurer la sauvegarde des droits respectifs des parties et de justifier envers tous ceux qu'il appartiendra de l'état actuel des lieux, elle me requiert de me rendre sur place afin de procéder au procès-verbal de description.

**Déférant à cette réquisition,**

**Je soussignée, Maître Amandine VAIDIE, Commissaire de Justice à la résidence de Le Mans (Sarthe), y demeurant 14 Avenue Pierre Mendès France,**

Ai dans un premier temps, localisé la parcelle cadastrée sur LE MANS (72000), 105 rue de la Mariette, section DM n°284 sis 46 rue de l'Ormeau, sur le site Internet « [www.cadastre.gouv.fr](http://www.cadastre.gouv.fr) » dont copie du plan est annexée au présent procès-verbal de constat puis ai effectué une capture d'écran du plan satellite et du bâtiment sur GOOGLE MAPS via l'Outil Capture d'écran 10.2008.3001.0 © 2018 de Microsoft.



Dans un second temps, je me suis transportée sur place le 07/06/2023. Là étant, j'ai constaté l'absence de nom sur la boîte aux lettres sur laquelle il est indiqué « 46 rue de l'Ormeau ». L'interphone ne comporte aucun nom. Après avoir appelé à tous les boutons de l'interphone, personne n'a répondu.

Je suis allée ensuite côté rue de la Mariette, j'ai constaté la présence d'une boîte aux lettres sans nom à droite de la porte n°105. J'ai sonné à la porte, personne n'a répondu.

J'ai interrogé la voisine dont la véranda se situe en face de la porte du 46 rue de l'Ormeau, laquelle m'a déclaré qu'il n'y avait qu'un seul occupant à sa connaissance dans l'immeuble au premier étage, dont la fenêtre donne sur la rue de la Mariette.





Je me suis retirée puis suis revenue le 12/06/2023, une nouvelle fois personne n'a répondu à l'interphone au n°46 rue de l'Ormeau, ni au 105 rue de la Mariette au MANS. J'ai alors laissé des avis de passage dans la boîte aux lettres du 46 rue de l'Ormeau au MANS et du 105 rue de la Mariette au MANS, ne sachant laquelle l'occupant utilisait, dans le but d'être contactée.

### OCCUPATION DES LIEUX

Une femme m'a contacté par téléphone, ayant trouvé l'avis de passage dans la boîte aux lettres au n°105, dont elle me déclare être propriétaire. Elle dit être [redacted] propriétaire de la maison faisant l'angle de la rue de l'Ormeau et la rue de la Mariette et propriétaire d'un studio à l'adresse 105 rue de la Mariette au MANS. Elle me confirme qu'un homme occupe un studio au premier étage de l'immeuble, donnant sur la Rue de la Mariette, dont l'adresse est 46 rue de l'Ormeau au MANS.

Elle me déclare avoir la clé de la porte donnant accès aux parties communes de l'immeuble 46 rue de l'Ormeau car son compteur d'eau s'y trouve (bien qu'il n'y ait pas de copropriété). Sur ma demande, elle a accepté de me mettre à disposition la clé pour constater l'inoccupation des quatre autres studios et procéder à leur état descriptif.

J'ai alors organisé mes constatations pour le jeudi 22 juin 2023 à 8h45 en présence d'un serrurier.

Le 19 juin 2023, un homme s'est présenté à mon Etude en réaction à l'avis de passage déposé dans la boîte aux lettres au n°46 rue de l'Ormeau au MANS. Il a déclaré être [redacted] locataire du

studio au premier étage, dont la fenêtre est la première à gauche donnant sur la rue de la Mariette. Il me déclare être le seul occupant de l'immeuble.

Nous avons convenu ensemble de procéder au procès-verbal descriptif des lieux également le 22 juin 2023.

---

**Ce jeudi 22 juin 2023**, je me suis transportée à 08h45 à l'adresse 46 rue de l'Ormeau 72000 LE MANS, aux fins de dresser le procès-verbal de description des lieux des cinq studios.

Là étant, en présence de \_\_\_\_\_ serrurier de la société

**Je procède à la description des lieux :**

### **COMPOSITION DES LIEUX**

La parcelle est composée de fonds bâtis, en deux parties, au centre desquelles se trouve la parcelle entièrement bâtie, cadastrée section DM n°284, encadrée dans l'angle intérieur Sud-Est de la parcelle cadastrée section DM n°283.

- La partie donnant sur la rue de l'Ormeau est exposée Est.  
Il s'agit d'un pignon enduit. La toiture à deux pans est en ardoise.  
Ce bâti est accolé aux bâtis voisins des deux côtés.

La porte des parties communes est en PVC, pleine.  
Le linteau, jambages et appui sous l'allège, de la fenêtre du premier étage d'un des studios, sont en briques.  
Le studio donnant sur la rue de l'Ormeau est au-dessus d'un garage.

- La partie donnant sur la rue de la Mariette est exposée Sud.  
Les fenêtres concernées par les studios sont les deux premières depuis la gauche, situées au premier étage, au-dessus des garages.  
La façade est enduite. L'enduit du linteau de la première fenêtre est en mauvais état.  
La toiture (simple versant) côté rue de la Mariette est en tôle ondulée. Un bardage en tôle ondulée recouvre la partie haute du mur en pignon à l'Ouest. Le reste de la toiture n'est pas visible.  
Le mur en pignon Ouest n'est accolé au bâti voisin qu'au niveau du rez-de-chaussée.

### **DESCRIPTION DES STUDIOS**

#### **1. STUDIO N°1 DU REZ-DE-CHAUSSÉE**

##### **1.1 Pièce principale – salon –séjour :**

J'entre dans le studio du rez-de-chaussée, après ouverture par le serrurier, par une porte d'entrée postformée en aggloméré, comprenant un verrou.



Je constate une pièce comprenant un coin cuisine au fond à gauche de la pièce.

Le sol est recouvert de parquet stratifié en mauvais état sur l'ensemble de la surface, gonflé. Il semble qu'il y ait eu un dégât des eaux. Les lames de parquet se désolidarisent et sont incurvées.

Je constate lors de mes constatations que le sol est mouillé au pied de l'escalier de meunier menant à la mezzanine au fond de la pièce principale.



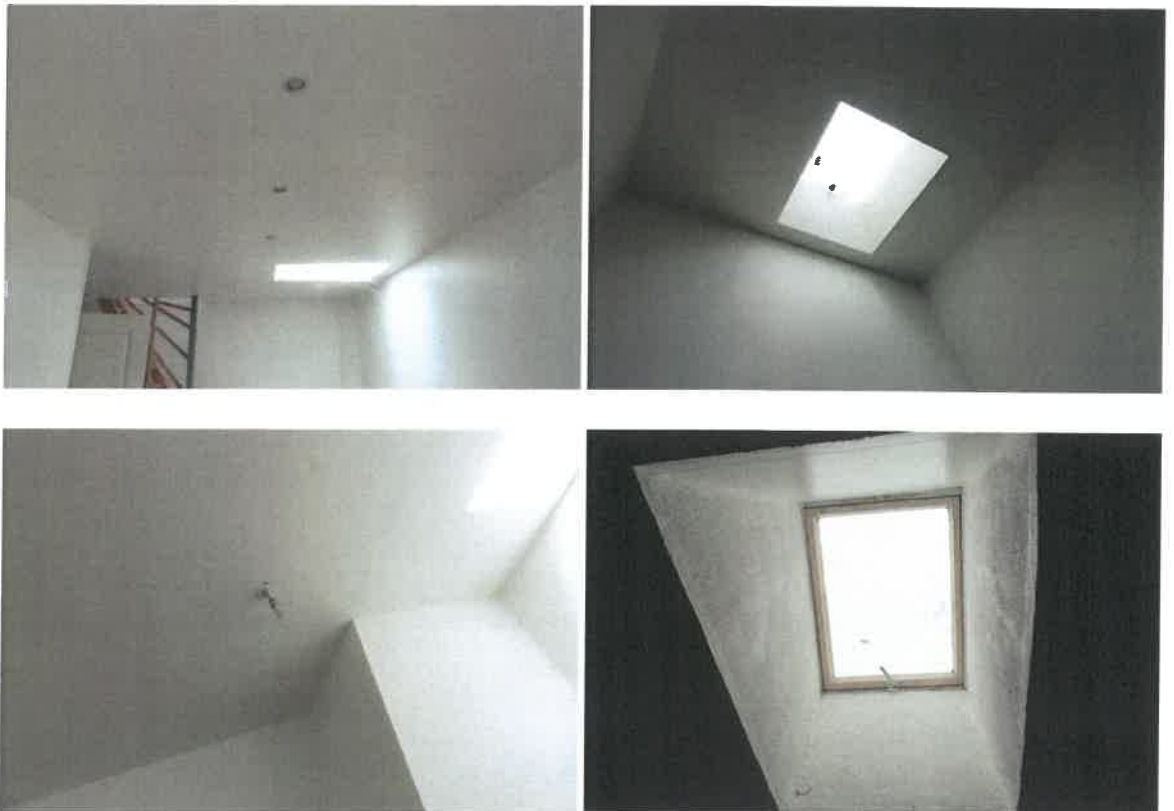
Les murs en Placoplatre, peints de couleur blanche, sont en mauvais état. Je relève sur la moitié inférieure des murs des auréoles, de la peinture cloquée et tâches noires de moisissure ainsi que dans les encoignures des murs. Je constate que le Placoplatre a été découpé de manière rectangulaire pour atteindre des tuyaux d'eau sur la gauche de la pièce dans le renforcement.





Le plafond et rampant sont en Placoplatre, peints de couleur blanche. Je note la présence de spots dans le plafond et douille avec ampoule sur le rampant.

La pièce de vie est éclairée naturellement par deux puits de lumière, l'un équipé d'un velux, châssis en bois, avec poignée et l'autre de plexiglas ondulé opaque.



La pièce principale est équipée de deux radiateurs électriques.  
Je note la présence d'un tableau électrique avec différentiel.



## 1.2 Coin cuisine

Le coin cuisine est carrelé au sol.

La cuisine est aménagée et partiellement équipée, elle comprend :

- Un évier deux bacs en résine noire avec paillasse, et mitigeur ;
- Un plan de travail en mélaminé gris anthracite ;
- Des éléments sous plan de travail : trois portes sous évier, en mélaminé blanc ;
- Un élément haut fixé au mur, deux portes, en mélaminé
- Une plaque de cuisson électrique trois feux
- Une hotte aspirante
- Un petit réfrigérateur

Les carreaux de faïence sont en bon état.







### 1.3 Salle d'eau

A gauche de la cuisine se trouve la salle d'eau accessible par deux marches.

La porte postformée est dégradée en partie basse, elle est tâchée et couverte d'auréoles de couleur jaunâtre.

La salle d'eau est entièrement carrelée (sol et murs).

Le plafond est en Placoplatre peint de couleur blanche en bon état, comprenant deux spots.

La salle d'eau est équipée :

- d'un lavabo d'angle en émail avec mitigeur et bonde, en état
- d'un bloc WC

- d'un bac de douche en émail avec tringle et rideaux, support de douche avec flexible et pomme de douche, mitigeur mural.
- deux miroirs fixés sur la faïence.

Je note la présence d'un compteur d'eau dans la salle d'eau.





#### 1.4 Mezzanine

J'accède à la mezzanine par l'escalier de meunier en bois. L'escalier est pentu.  
La trémie n'est pas protégée. Je note l'absence de garde-corps à l'endroit de la trémie.

Le sol est couvert d'une moquette.

Le rampant est bas. La surface habitable (supérieure à 1m80) est inférieure à 9m<sup>2</sup>.

Je constate que le rampant est en bois. Je note un gonflement du bois au niveau du velux.  
Je constate une fissure longeant les arêtes de l'ouverture.

Au niveau de la poutre, je remarque une filtration : le mur crépi peint de couleur blanche est tâché d'auréoles descendantes jaunâtres et verdâtres. Je constate une fissure verticale à cet endroit.







Après mes constatations, j'ai fait refermer les lieux par le serrurier qui a procédé au changement de la serrure.

## 2. STUDIO n°2 - 1<sup>ER</sup> ÉTAGE - ESCALIER A DROITE DU COULOIR DES COMMUNS – PORTE GAUCHE

### 2.1 Pièce principale :

Après avoir monté l'escalier à droite du couloir des parties communes, j'entre dans le studio à gauche du palier, par une porte d'entrée postformée en aggloméré, après ouverture par le serrurier, comprenant un verrou, en bon état. Les poignées sont en bon état.

Je constate une pièce comprenant un coin cuisine au fond à gauche de la pièce.

Le sol est recouvert de parquet stratifié, comprenant quelques marques d'usure. Des lames sont disjointes et je constate des éclats du stratifié sur les bords de quelques lames.



Les murs sont recouverts de fibre de verre peinte de couleur blanche, en bon état général  
Les rampants sont peints de couleur blanche en bon état.  
Les poutres sont apparentes en bon état.

La pièce de vie est éclairée naturellement par un velux, châssis en bois.

Je note la présence d'un canapé de type clic-clac.



La pièce principale est équipée d'un radiateur électrique et d'un combiné interphone.  
Je note la présence d'un tableau électrique avec différentiel et compteur LINKY.



## 2.2 Kitchenette

Le sol du coin cuisine est recouvert de dalles de PVC clipsées. Les plinthes sont en bois, peintes.

La kitchenette comprend :

- Un évier un bac en inox avec paillasse, et mitigeur ;
- Une plaque de cuisson intégrée comprenant deux feux électriques ;
- Un meuble sous évier en mélaminé blanc comprenant deux portes
- Un réfrigérateur sous plan.

L'ensemble est en bon état.

Les murs sont recouverts des lames de PVC autour de la kitchenette.







### 2.3 Salle d'eau

À gauche de la cuisine se trouve la salle d'eau.

La porte postformée est en bon état, avec verrou. L'encadrement de la porte en bois est abimé au niveau de la gâche.

Je constate des lames de parquet stratifié sur le sol, en état, comportant des petits éclats sur les bords des lames

Les carreaux de faïence sur les murs de couleur marron sont en très bon état.

Autour du bac de douche, les murs sont recouverts d'un revêtement PVC.

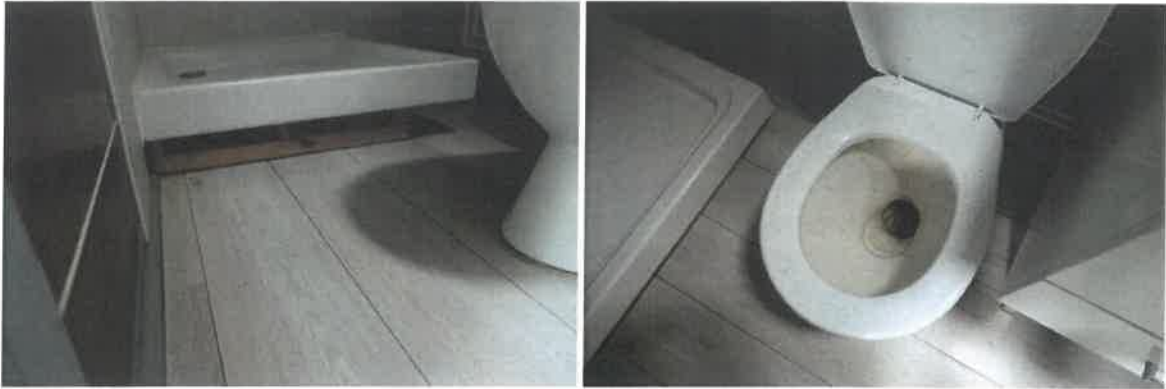
Au-dessus de la faïence, les murs et rampants sont peints de couleur blanche, en bon état.

La salle d'eau est équipée :

- d'un meuble vasque, avec mitigeur, sur pieds, comprenant deux tiroirs
- d'un bloc WC, la cuvette est sèche et noircie, l'ensemble est salle.
- d'un bac de douche en émail posé sur structure en bois, sans coffrage, avec tringle et rideaux, support de douche avec flexible et pomme de douche, mitigeur mural.
- un porte serviette mural en acier galvanisé.
- un miroir fixé sur la faïence.

Je note la présence d'une lucarne de toit, châssis métallique, dont le vitrage opaque est fissuré.





Après mes constatations, j'ai fait refermer les lieux par le serrurier qui a procédé au changement de la serrure.

### 3. STUDIO n°3 - 1<sup>ER</sup> ÉTAGE - ESCALIER A DROITE DU COULOIR DES COMMUNS – PORTE EN FACE

#### 3.1 Pièce principale :

J'accède ensuite au studio situé en face de l'escalier (droit des parties communes), par une porte d'entrée postformée en aggloméré, après ouverture par le serrurier, comprenant un verrou, en bon état. Les poignées sont en bon état.

Je constate une pièce comprenant un coin cuisine sur la droite.

Le sol est recouvert de parquet stratifié, comprenant quelques éclats et un léger gonflement. Des lames se disjointent.





Les murs sont recouverts de fibre de verre peinte de couleur blanche, en bon état général, sur l'ensemble, à l'exception d'un pan de mur en placoplatre, peint directement de couleur blanche, également en bon état. Je constate des traces de coulures jaunâtres sur le mur à gauche.

Les rampants et plafonds sont peints de couleur blanche en bon état. Je note la présence d'un spot au plafond.

La pièce de vie est éclairée naturellement par une fenêtre en PVC, double battant, double vitrage, donnant sur la rue de l'Ormeau.

La pièce principale est équipée d'un radiateur électrique et d'un combiné interphone. Je note la présence d'un tableau électrique avec différentiel et compteur électrique.





### 3.2 Coin cuisine

Le sol du coin cuisine est recouvert partiellement de dalles de PVC clipsées et de parquet stratifié. Le mur du fond à droite et le mur en retour sont recouvert de carreaux de faïence en bon état.

La kitchenette comprend :

- Un évier un bac en inox avec pailasse, et mitigeur ;
- Une plaque de cuisson intégrée au plan inox comprenant deux feux électriques ;
- Un réfrigérateur sous le plan.

Le plan inox est maintenu par une plan de travail en aggloméré gris d'angle et un pied en inox.

- Un meuble haut en mélaminé gris comprenant deux portes
- Un meuble bas contenant deux casseroiliers en mélaminé blanc

L'ensemble est en bon état.



### 3.3 Salle d'eau

À droite de la porte d'entrée se trouve la salle d'eau.  
La porte peinte de couleur grise est en bon état.

Je constate des lames de parquet stratifié sur le sol, en état, bien que comportant des poussières.

Les carreaux de faïence sur les murs de couleur marron sont en très bon état.  
Au-dessus de la porte, je remarque la présence d'une applique avec ampoule.

Au-dessus de la faïence, les murs et rampants sont peints de couleur blanche, en bon état. Je constate une bouche d'aération sur le rampant.

La salle d'eau est équipée :

- d'un lavabo d'angle, avec mitigeur et bonde.
- d'un bloc WC poussiéreux, la cuvette est sèche et brunie. Chasse d'eau à double bouton.
- d'une cabine de douche, comprenant deux parois fixes, et deux portes coulissantes (ouverture dans l'angle) avec flexible et pomme de douche, mitigeur.
- un porte serviette mural en acier galvanisé.
- un miroir fixé sur la faïence.

Je note la présence d'une lucarne de toit, châssis métallique, dont le vitrage est opaque et d'un compteur d'eau.









Après mes constatations, j'ai fait refermer les lieux par le serrurier qui a procédé au changement de la serrure.

#### **4. STUDIO n°4 - 1<sup>ER</sup> ÉTAGE - ESCALIER A GAUCHE DANS LA CONTINUITÉ DU COULOIR DES COMMUN – PORTE EN FACE**

J'accède ensuite par le deuxième escalier à gauche du couloir des parties communes à l'appartement portant le n° 4 et loué à \_\_\_\_\_ qui a accepté que j'entre dans les lieux, après lui avoir rappelé mes nom, prénom, qualité et objet de ma mission.

La porte a été réparée à la pâte à bois au niveau du verrou.

L'appartement est situé au fond du palier.

Il comprend un dégagement desservant la salle d'eau et la pièce de vie (en deux parties).  
L'appartement est sombre, \_\_\_\_\_ a mis des serviettes de bain devant la fenêtre.  
Je lui demande de les ouvrir afin de mieux voir.

L'appartement est encombré de mobilier et d'affaires personnelles.

L'appartement est dans sa totalité en mauvais état.

##### **4.1 Pièce principale –séjour- coin cuisine**

Je constate une pièce comprenant un coin cuisine à droite du dégagement de l'entrée.

Le sol est recouvert de carrelage. Les plinthes sont assorties. Les plinthes sont noircies à certains endroits de crasse.

Les murs sont recouverts d'une fibre de verre jaunie sur l'ensemble et noircie par des tâches de moisissures et des salissures, notamment à gauche de la cuisine.

Le plafond est également jauni et tâché. Les cueillies sont noircies.

Je constate que la bouche d'aération est calfeutrée dans l'angle du coin cuisine.  
Je constate un spot en état de fonctionnement dans le dégagement.  
Dans le coin cuisine/séjour, il n'y a pas de point lumineux.

Le coin cuisine comprend :

- Un évier en résine avec paillasse ;
- Une plaque de cuisson intégrée comprenant deux feux électriques ;
- Un meuble sous évier en mélaminé blanc comprenant deux portes, jauni
- Un réfrigérateur sous plan.
- Un meuble haut deux portes en mélaminé

L'ensemble est crasseux en mauvais état.

Le dégagement est équipé d'un radiateur électrique,

me déclare qu'il ne fonctionne pas,

d'un combiné d'interphone, et tableau électrique

Le séjour est équipé d'un radiateur en fonte crasseux, qui ne fonctionne pas non plus selon les déclarations de .







#### 4.2 Coin chambre

Un mur comprenant un faux-jour sépare l'espace séjour du coin chambre donnant sur la rue. Je constate que le mur est porteur.

La partie chambre apparaît être une extension. En frappant les cloisons, je constate que la cloison donnant sur l'extérieur est en bois.

La cloison séparant ce studio du 5<sup>ème</sup> studio bouge en appuyant dessus. Il n'y a pas d'isolation entre les deux appartements.

La fibre de verre peinte, sur les cloisons, est entièrement jaunie. Je constate que la peinture faïence, craquelée, sur le mur donnant sur l'extérieur à droite. Je remarque des craquelures de la peinture, verticales sur la moitié inférieure, et des colorations verdâtres de la fibre. Je constate que le mur est moisi en partie supérieure sous le rampant.

Je constate que, sur le mur porteur au-dessus de l'ouverture d'une ancienne fenêtre, la peinture se décolle. Les encoignures sont noircies de moisissure.



Le rampant peint, entièrement jauni, est sous la toiture en tôle ondulée donnant côté rue. Je note la présence d'un spot.



Le PVC du châssis et des deux battants de la fenêtre, double vitrage, est tâché.

L'allège de la fenêtre est noircie.



#### 4.3 Salle d'eau

Porte située face à l'entrée dans le dégagement.

La salle d'eau est dans l'ensemble crasseuse.

Le sol est carrelé.

Les carreaux de faïence sur les murs sont crasseux. Les joints sont pour certains jaunis, pour d'autres noircis.

Le plafond est recouvert d'une fibre de verre peinte. La peinture est entièrement jaunie. Je constate des tâches noires de moisissure sous la cueillie du plafond dans l'angle droit au fond. Je constate que la bouche d'aération est calfeutrée.

La salle d'eau est équipée :

- d'un meuble vasque, avec mitigeur, sur pieds, comprenant deux tiroirs initialement de couleur blanche, jaunis
- d'un bloc WC, le pied est noirci. Chasse d'eau à double bouton.
- d'un bac de douche en émail posé sur coffrage carrelé, avec tringle et rideaux, flexible et pomme de douche, mitigeur. Le bac est crasseux, marron sur les rebords.
- un miroir fixé sur la faïence.



## **5. STUDIO n°5 - 1<sup>ER</sup> ÉTAGE - ESCALIER A GAUCHE DANS LA CONTINUITÉ DU COULOIR DES COMMUN – PORTE A GAUCHE**

### 5.1 Pièce principale – salon –séjour- coin cuisine

Situé à gauche du palier du deuxième escalier (gauche dans la continuité du couloir des communs), l'appartement n'était pas fermé à clé lors de mon passage. Je constate qu'il est vide à l'exception d'un téléviseur posé au sol.

La porte d'entrée postformée en aggloméré, comprenant un verrou, est en état, noircie côté intérieur sur la tranche côté poignée. Les poignées sont en bon état.

Le studio est composé d'un dégagement desservant la pièce comprenant un coin cuisine sur le retour du mur à droite, et une salle d'eau (porte à droite du dégagement).





Le sol est recouvert de parquet stratifié, comprenant quelques taches noires, en état d'usage. Les plinthes sont en bois, en état d'usage.



Les murs sont recouverts d'une fibre peinte en blanc, en état d'usage.

Je constate que la fibre se décolle sous la fenêtre et relève quelques traces sous la fenêtre et traces de meubles sur le mur à droite.

Au plafond, la peinture blanche est en bon état

La pièce de vie est éclairée naturellement par une fenêtre en PVC, double battant, double vitrage, donnant sur la rue de l'Ormeau.

La pièce principale est équipée d'un radiateur électrique de marque RADIAL.

Je note la présence d'un tableau électrique avec différentiel, compteur électrique et d'un combiné d'interphone sur le mur à droite du dégagement.



## 5.2 Kitchenette

La kitchenette comprend :

- Un évier un bac en inox avec paillasse, et mitigeur ;
- Une plaque de cuisson intégrée comprenant deux feux électriques ;
- Un meuble sous évier en mélaminé blanc comprenant deux portes
- Un bandeau lumineux
- Un réfrigérateur sous plan, jaunis, crasseux, qui n'est pas dans l'emplacement réservé de la kitchenette

Excepté le réfrigérateur, l'ensemble est en état.

Les murs sont recouverts de carreaux de faïence autour de la kitchenette.



Fenêtre double battant double vitrage en PVC en état de fonctionnement sans voler un coin kitchenette

À la salle d'eau donc carrelage meuble vasque de tiroir le vasque et sale

### 5.3 Salle d'eau

Porte située à droite du dégagement de l'entrée du studio.

La salle d'eau est dans l'ensemble en état bien que sale.

Le sol est carrelé.

Les carreaux de faïence sur les murs sont en état. Les joints sont jaunis.  
Je note au-dessus de la porte la présence d'une applique murale.

Le plafond est enduit et peint de couleur blanche. Je constate des traces de scotch au niveau de la bouche d'aération.

La salle d'eau est équipée :

- d'un meuble vasque, la vasque est sale, avec mitigeur, sur pieds, comprenant deux tiroirs de couleur blanche. Je constate un impact dans l'angle droit de la vasque.
- d'un bloc WC sur pied, la cuvette n'est pas sèche, mais souillée, ainsi que la lunette et l'intérieur de l'abatant. Chasse d'eau à double bouton.
- d'un bac de douche en émail posé sur coffrage carrelé, avec tringle, mitigeur. Les joints sont jaunis autour du bac. Je note l'absence de flexible et pommeau de douche.
- un miroir fixé sur la faïence.

Je constate la présence d'un compteur d'eau.







Après mes constatations, j'ai fait refermer les lieux par le serrurier qui a procédé au changement de la serrure.

**CONSTATATIONS COMPLÉMENTAIRES**

Il est ici précisé que la qualité des photographies des extérieurs prises lors de mes précédentes constatations n'étant pas satisfaisantes, je me suis déplacée une nouvelle fois à l'adresse 46 rue de l'Ormeau au MANS (72000) le 18/07/2023 à 12h13, et ai pris les photographies suivantes :

*Façade Est :*



*Façade Sud :*



## REMARQUE GÉNÉRALE

Les photographies illustrant mes constatations et figurant dans le présent procès-verbal de constat sont conservées à l'Etude et peuvent être fournies dans une meilleure résolution. Elles sont à la disposition de la partie requérante ou de la Justice, si besoin est.

**N'ayant plus rien à constater, je me suis retirée pour dresser le présent procès-verbal de constat de tout ce qui précède sur 39 pages, comprenant 189 photographies y faisant partie intégrante, pour servir et valoir ce que de droit.**

### Pièce annexée au présent procès-verbal :

- Plan cadastral établi sur une page

### COÛT DU CONSTAT :

Procès-verbal de constat  
S.C.T (Art. A 444-48 C.com)  
**TOTAL HORS TAXE**  
T.V.A. (20 %)  
**TOTAL TTC**

Soit

**EUROS TOUTES TAXES COMPRISES.**

